



Mairie de Coulounieix-Chamiers
Direction Générale des Services
Service des Ressources humaines

Agent recenseur 2018

MISSIONS :

- . L'agent recenseur se voit affecter un secteur géographique communal déterminé sur lequel il doit recenser environ 250 logements et leurs occupants.
- . L'agent recenseur collecte et assure le suivi des dossiers INSEE par adresse, procède au classement des données, tient à jour un carnet de tournée. Il aidera si besoin les personnes ayant des difficultés à remplir les formulaires INSEE.
- . L'agent recenseur fait un rendu bi-hebdomadaire auprès de son contrôleur (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail).
- . L'agent recenseur effectuera 2 demi-journées obligatoires de formation et réalisera une tournée d'information et de repérage du secteur qui lui est confié.

ORGANISATION DE LA MISSION :

> Formation :

2 demi-journées à la mairie de Coulounieix-Chamiers (début janvier)

> Tournée de repérage :

4 jours entre le 7 et le 16 janvier 2018

> Période d'activité :

du 16 janvier au 1^{er} mars 2018

L'agent recenseur accomplira ses missions de recensement tous les jours (à partir de 11h00 et jusqu'à 20h30) sauf le dimanche entre le 7 janvier et le 1^{er} mars 2018.

REMUNERATION / Rémunération par vacation selon les taux bruts suivants :

- 50 € pour la formation (sous réserve que la formation ait été accomplie en totalité)
- 50 € pour la tournée d'information et de reconnaissance du terrain (sous réserve que la tournée ait été accomplie en totalité)
- 1,10 € par bulletin individuel
- 1,50 € par feuille de logement

De plus, les agents recenseurs percevront au titre des déplacements pour la durée de la mission, un forfait selon la catégorie de zone d'habitat recensée de :

- * Catégorie 1 : 35 € par district en zone d'habitat urbain regroupé
- * Catégorie 2 : 55 € par district en zone d'habitat urbain étendu
- * Catégorie 3 : 70 € par district en zone d'habitat diffus

PROFIL / QUALITES REQUISES :

- . Avoir une bonne capacité relationnelle
 - . Faire preuve de moralité, de neutralité et de discrétion
 - . Etre disponible
 - . Faire preuve d'assiduité
 - . Avoir une bonne connaissance de la commune
- Il est également nécessaire de disposer d'un moyen de locomotion.

Candidature à adresser à monsieur le Maire de Coulounieix-Chamiers avant le 15 décembre 2017

> **Par voie postale** : Mairie de Coulounieix-Chamiers - Service des Ressources Humaines (recensement 2018) - Avenue du Général de Gaulle - 24 660 Coulounieix-Chamiers

> **Par mail** : grh@coulounieix-chamiers.fr